

## Documents de base pour l'expertise des dossiers

### =>Pièces à joindre dès le dépôt de votre demande

- Business plan ou dossier type Initiative Genevois comprenant notamment :
  - Une étude de marché
  - Un prévisionnel d'activité sur 3 ans
  - Un prévisionnel de trésorerie
  - Votre plan de financement

Si vous ne disposez pas d'un modèle de business plan vous pouvez en télécharger un [ici](#)

- Curriculum vitæ du ou des créateurs
- Si demandeur d'emplois : copie de l'attestation de situation à Pole Emploi
- Si bénéficiaire du RSA : copie de la notification d'inscription
- Photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour
- En cas de reprise : les 3 derniers bilans et comptes de résultats du cédant

## Documents complémentaires à fournir pour votre passage en comité d'agrément

### =>Pièces à joindre pour finaliser le dossier

- Projet de bail ou copie de bail signé
- Compromis de cession de fonds de commerce ou l'acte de cession signé
- Projet de Statuts de l'entreprise créée ou copie des statuts signés
- Devis ou facture pro-forma des investissements envisagés
- Diplômes
- RIB personnel